

Le bruit

L'étude du bruit et son atténuation sont l'un des axes centraux du programme Interreg Maritime.

Nous appelons **bruit** les sons que nous ne voulons pas entendre. C'est une distinction psychologique et pas physique.

Les sons sont principalement caractérisés par:

.**fréquence** qui rend un son grave (grave) différent d'un son aigu (élevé).

.**amplitude** correspondant à la pression acoustique

L'oreille humaine n'est pas également **sensible** aux sons de fréquences différentes.

Le **sentiment** de contrariété face au bruit dépend également de la sensibilité auditive et culturelle individuelle.

Partner



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI
DI GENOVA



Università degli Studi di Cagliari

CSTB
le futur en construction



UNIVERSITÀ DI PISA



suivez nous sur



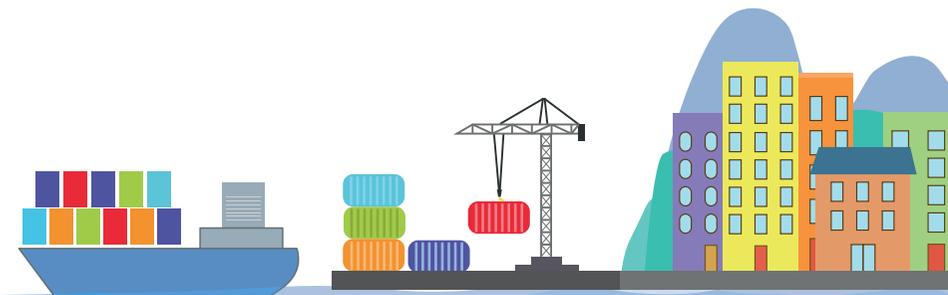
YouTube

www.interreg-maritime.eu



REPORT

bruit et ports



REPORT

bruit et ports

Les objectifs

Le Programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020 est un Programme transfrontalier cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) sous l'objectif Coopération Territoriale Européenne (CTE).

Le Programme vise à réaliser les objectifs de la Stratégie UE 2020 dans le centre-nord de la Méditerranée, en promouvant une croissance intelligente, durable et inclusive.

L'objectif principal est celui de contribuer à renforcer la coopération transfrontalière entre les régions désignées (la Corse, la Sardaigne, la Ligurie Massa-Carrara, Lucques, Pise, Livourne, Grosseto, les départements français dse Alpes-Maritimes et du Var) à faire de la zone de coopération une zone compétitive, durable et inclusive dans le panorama européen et méditerranéen.

Parmi les objectifs spécifiques identifiés par le programme Interreg, il existe une section consacrée à la réduction la pollution sonore.

REPORT est l'un des six projets financés par le programme pour étudier et atténuer l'impact acoustique et vise à réaliser une étude multidisciplinaire conjointe faisant office d'intermédiaire entre les projets jumeaux concernant ce sujet. Plus précisément, il vise à créer des modèles de gestion de la réduction du bruit des ports de différents points de vue (technique, de gestion, socio-économique et à différents niveaux (sources, propagation)).

L'objectif général à long terme de REPORT est d'atténuer les émissions sonores des ports dans le domaine de la coopération transfrontalière afin de rendre les infrastructures portuaires de l'espace maritime plus durables dans le domaine d'éligibilité du programme IT-FR Maritime.

Cet objectif peut être atteint par la création d'une approche spécifique visant à corriger la gestion du bruit qui manque actuellement dans le système de réglementation.

Cette méthodologie devra être mise en œuvre et intégrée dans la directive 2002/49 / CE, qui n'exige pas spécifiquement une évaluation du bruit des ports.

6,5 mln
Personnes impliquées

199.649.898 €
Financement

Plus de
70
projets financés

6
partner

734,085.31 €
budget

Durée
36 mois
3/2018-2/2021



Création d'un modèle commun pour la réduction du bruit

Reproductibilité des méthodologies

Modélisation de l'impact du bruit du port